



47, av. d'Ouchy  
1006 Lausanne



FÉDÉRATION PATRONALE VAUDOISE

Route du Lac 2  
1094 Paudex



Prométerre  
Av. des Jordils 1  
1000 Lausanne 6

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Formation professionnelle des sans-papiers : un mauvais signal dans le cadre de la lutte contre le travail au noir**

Les organisations patronales faîtières du canton de Vaud regrettent que le Grand Conseil n'ait pas cru bon de dénoncer de la manière la plus claire le « pari de l'illégalité » annoncé en fin de semaine passée par la Municipalité de Lausanne à propos des jeunes sans-papiers aspirant à suivre une formation professionnelle. Il aurait pu le faire non seulement en rejetant la résolution déposée par M. le Député Grégoire Junod, mais surtout en approuvant celle proposée par M. le Député Jean-Marie Surer.

Sans exagérer la portée des résolutions traitées hier au Grand Conseil, la CVCI, la FPV et Prométerre insistent sur le très mauvais signal que constitue le rejet de la résolution déposée par les partis du centre-droite. La proclamation d'une velléité de violer la loi est choquante en soi (qu'entendrait-on si elle émanait d'une entreprise ou d'une organisation professionnelle ?). Elle l'est particulièrement lorsqu'elle émane d'une autorité publique, et plus encore lorsque dite autorité a l'obligation légale de dénoncer l'infraction qu'elle annonce vouloir elle-même commettre.

Au-delà de cette position de principe, les organisations patronales vaudoises dénoncent le message catastrophique que délivre la Municipalité de Lausanne s'agissant de la lutte contre le travail au noir et regrettent que le Grand Conseil n'ait pas cru bon de signifier clairement sa désapprobation. Les associations économiques s'engagent depuis des années à lutter contre ce qui constitue un fléau; elles l'ont fait avec l'appui des autorités publiques – jusqu'ici du moins –, et en collaboration de surcroît avec les associations syndicales. Il est pour le moins regrettable que des signaux exactement contraires soient aujourd'hui diffusés dans le canton, donnant à penser qu'un changement fondamental s'est produit au niveau politique et laissant planer une attitude ambiguë de la part de certains responsables syndicaux.

Pour tout renseignement :

- Claudine Amstein, directrice de la CVCI, tél. 079 / 210 67 88
- Christophe Reymond, secrétaire général de la Fédération patronale vaudoise, tél. 079 / 621 12 05
- Luc Thomas, directeur de Prométerre, tél. 079 / 779 30 83

Lausanne et Paudex, le 24 février 2010.